

# L'invité du Grand Réveil : Lisa Derborde

Chronique publiée le 11/01/2019



Lisa Deborde, chargée de communication chez EcoDDS.

Créée en 2012, EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers.

EcoDDS travaille en collaboration avec ses entreprises adhérentes, conformément au principe de Responsabilité Elargie du Producteur, afin qu'elles réalisent concrètement leur engagement de collecter les produits usagés qu'elles ont mis sur le marché.

## NOS MISSIONS

Nous **collectons, regroupons et traitons** des déchets chimiques des particuliers, dans des conditions visant à **préserver** aussi bien **la santé de chacun** que **l'environnement**.

Nous **pérennisons la filière** [des déchets diffus spécifiques \(DDS\) des particuliers](#), grâce à une démarche d'innovation continue visant à toujours améliorer les processus.

Nous nous attachons également à **informer, sensibiliser et inciter** les consommateurs-utilisateurs à **trier et rapporter ces déchets** qui ne doivent pas être mis à la poubelle.

**Nous traitons uniquement des déchets chimiques provenant de la consommation des particuliers** et non de l'industrie ou de toute autre activité professionnelle.

Les « **déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers** » au sens de la loi sont issus de produits contenant une ou plusieurs molécules chimiques, qui peuvent constituer un risque pour la santé et/ou l'environnement. La liste de ces produits est définie par le décret du 16 août 2012.

Dans cette liste, on repère plusieurs catégories d'usages :

- **Bricolage et décoration** : peinture, vernis, lasure, enduit, mastic, colle, résine, mousse expansive, antirouille, white spirit, décapant, solvant, diluant acétone.
- **Entretien des véhicules** : antigel, filtre à huile, liquide de dégivrage et de refroidissement, anti-goudron.
- **Produits spéciaux** : déboucheur des canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acide, décapant pour le four, répulsif, produits de traitement des matériaux, notamment du bois.
- **Entretien de la piscine** : galets de chlore et désinfectant piscine, produits régulateurs de PH.
- **Jardinage** : engrais non-organique, anti-mousse, insecticide, herbicide, fongicide.
- **Chauffage, cheminée et barbecue** : combustible liquide, allume-feu, nettoyeur de cheminée, alcool à brûler, produit de ramonage.

### [OÙ DÉPOSER VOS DÉCHETS CHIMIQUES ?](#)

Grâce à notre **carte des déchetteries**, découvrez le point de collecte le plus proche de chez vous:

<https://www.ecodds.com/particulier/>